



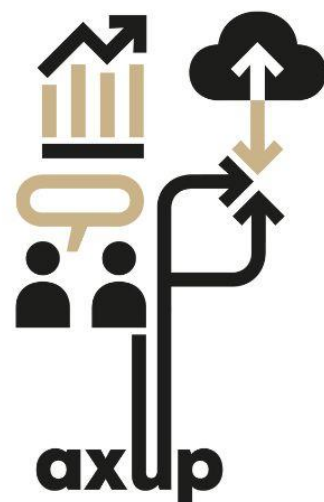
3, rue Haroun Tazieff
33150 Cenon
05 56 77 24 87
info@ax-up.fr
www.ax-up.fr

121, rue de l'entrait
ZAC des Montagnes
16430 Champniers
05 45 94 09 29
expert@e-c-com.net

WILL DISTRIBUTION

263 Rue Judaïque
33000 BORDEAUX

ETATS FINANCIERS
Exercice du
01/01/2025 au 31/12/2025



Sommaire

Attestation d'Expert comptable _____	1
Analyse de la marge et du résultat _____	2
Bilan _____	4
Compte de résultat _____	7
Annexes Légales 26 _____	9
Bilan détaillé _____	22
Compte de résultat détaillé _____	28
Liasse fiscale _____	35
Liasse 26 intégration Fille _____	60

Attestation d'Expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise **WILL DISTRIBUTION** pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.*

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 66 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- | | | |
|--------------------------|-----------|-------|
| • total du bilan | 9 092 361 | Euros |
| • chiffre d'affaires | 7 923 915 | Euros |
| • résultat net comptable | -285 904 | Euros |

Fait à Cenon

Philippe GUERMEUR
Expert-comptable associé

Analyse de la marge et du résultat

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)		VARIATIONS	
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	MONTANTS	%
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	7 923 915	100,00	11 109 203	100,00	-3 185 289	-28,67
VENTES MARCHANDISES						
- Ventes moules/accessoires	25 148	0,32	203 432	1,83	-178 284	-87,64
- Ventes boissons 10%	645 797	8,15	899 904	8,10	-254 107	-28,24
- Ventes boissons 20%	2 924	0,04	3 438	0,03	-515	-14,96
- Ventes diverses	72	0,00	227	0,00	-155	-68,44
- Ventes de boîtages	1 696	0,02	11 947	0,11	-10 250	-85,80
TOTAL	675 637	8,53	1 118 949	10,07	-443 312	-39,62
CHIFFRE D'AFFAIRES PRODUCTION						
- Ventes magasin G H	45 374	0,57	166 284	1,50	-120 910	-72,71
- Ventes magasin INT 2	183 663	2,32	230 707		-47 044	-20,39
- Ventes magasin Domercoq	193 740	2,45	246 364		-52 624	-21,36
- Ventes canelés magasin omises	583	0,01	643	0,01	-60	-9,34
- Ventes expéditions	46 085	0,58	61 860	0,56	-15 775	-25,50
- Ventes facturées service commerciaux (surgelés)	74 802	0,94	126 119	1,14	-51 316	-40,69
- Ventes aux particuliers	14 449	0,18	35 215	0,32	-20 765	-58,97
- Ventes nougatine	345	0,00	690	0,01	-345	-50,00
- Ventes magasin Intendance	176 338	2,23	208 392	1,88	-32 054	-15,38
- Ventes magasins 76 rue st catherine	546 648	6,90	792 950		-246 302	-31,06
- Ventes precaires	666 969	8,42	966 401	8,70	-299 432	-30,98
- Ventes magasin trois Conils	68 762	0,87	127 341	1,15	-58 579	-46,00
- Ventes magasin St Medard	0	0,00	47 036	0,42	-47 036	-100,00
- Ventes magasin Dijeaux 2	220 496	2,78	303 627	2,73	-83 131	-27,38
- Ventes magasin Lac	147 862	1,87	197 242	1,78	-49 381	-25,04
- Ventes magasin Aero boutique	583 231	7,36	744 053	6,70	-160 822	-21,61
- Ventes magasin Dj cafe	88 428	1,12	324 846	2,92	-236 418	-72,78
- Ventes magasin Gare	2 572 007	32,46	3 198 993	28,80	-626 986	-19,60
- Ventes Parvis Gare	489 169	6,17	832 880	7,50	-343 711	-41,27
- Ventes magasin Arcachon	298 956	3,77	366 767	3,30	-67 811	-18,49
- Ventes magasin Quinconces	291 046	3,67	395 746	3,56	-104 700	-26,46
- Ventes magasin Gambetta	132 012	1,67	167 220	1,51	-35 209	-21,06
- Ventes magasin BARAPOM	254 750	3,21	275 889	2,48	-21 139	-7,66
- Ventes marchandises export exo TVA	152 562	1,93	172 992	1,56	-20 430	-11,81
TOTAL	7 248 278	91,47	9 990 255	89,93	-2 741 977	-27,45
- Produits stockés		-0,37		0,22	-53 671	-222,94
- Stock produits début d'année	123 511		99 437			
- Stock produits fin d'année	93 914		123 511			
PRODUCTION DE L'EXERCICE	7 218 681	91,10	10 014 329	90,14	-2 795 648	-27,92
COUT DE PRODUCTION ET COUT D'ACHAT						
- Achats matieres premieres	701 440	8,85	937 683	8,44	-236 243	-25,19
- Achats emballages	163 813	2,07	97 734	0,88	66 078	67,61
- Achats boissons et diverses marchandises	17 075	0,22	79 050	0,71	-61 974	-78,40
- Variation de stock matieres premieres	1 760	0,02	46 728	0,42	-44 968	-96,23
- Variation de stock emballages	3 031	0,04	106 851	0,96	-103 821	-97,16
- Variation de stock de marchandises	50 993	0,64	86 658	0,78	-35 665	-41,16
- Transports s/achats et ventes	12 998	0,16	22 405	0,20	-9 407	-41,99
- Prestation atelier des chefs	0	0,00	650	0,01	-650	-100,00
TOTAL	951 109	12,00	1 377 757	12,40	-426 648	-30,97
MARGE DE PRODUCTION	6 943 209	87,62	9 755 520	87,81	-2 812 311	-28,83
- Salaires Patissiers	505 864	6,38	808 843	7,28	-302 979	-37,46
- Variations congés payés	-7 032	-0,09	-4 421	-0,04	-2 611	59,05
- Charges sociales	131 045	1,65	220 959	1,99	-89 914	-40,69
TOTAL	629 877	7,95	1 025 381	9,23	-395 504	-38,57
MARGE SEMI NETTE	6 313 332	79,67	8 730 139	78,58	-2 416 807	-27,68
- Salaires des commerciaux	1 689 380	21,32	2 084 723	18,77	-395 343	-18,96
- Salaires Livreurs et magasiniers	206 711	2,61	225 214	2,03	-18 503	-8,22
- Variations congés payés	-26 357	-0,33	-12 626	-0,11	-13 731	108,75
- Charges sociales	491 187	6,20	631 026	5,68	-139 839	-22,16
TOTAL	2 360 920	29,79	2 928 337	26,36	-567 417	-19,38
MARGE NETTE	3 952 411	49,88	5 801 802	52,23	-1 849 390	-31,88

CHARGES

- Prestat* générale/boutiques	2 286	0,03	2 308	0,02	-22	-0,95
- Carburant	8 864	0,11	13 350	0,12	-4 486	-33,61
- Electricité, gaz et eau	268 831	3,39	397 187	3,58	-128 357	-32,32
- Four. petit matériel	32 418	0,41	53 701	0,48	-21 284	-39,63
- Fournitures administrative et de bureau	3 890	0,05	3 725	0,03	165	4,44
- Prestations WH	172 320	2,17	257 870	2,32	-85 550	-33,18
- Crédit-bail matériel	44 088	0,56	58 949	0,53	-14 860	-25,21
- Location mobilière	330 278	4,17	350 176	3,15	-19 897	-5,68
- Location immobilière	2 004 336	25,29	2 264 699	20,39	-260 364	-11,50
- Charges locatives	38 980	0,49	56 790	0,51	-17 810	-31,36
- Vêtements de travail dont entretien	408	0,01	3 130	0,03	-2 722	-86,97
- Entretien immobilier	43 190	0,55	71 265	0,64	-28 075	-39,40
- Entretien et maintenance matériel et véhicules	41 198	0,52	49 052	0,44	-7 854	-16,01
- Assurances	51 027	0,64	95 521	0,86	-44 493	-46,58
- Documentation et journaux presse café	1 924	0,02	4 825	0,04	-2 901	-60,12
- Honoraires	128 741	1,62	57 474	0,52	71 266	124,00
- Frais d'actes et contentieux	809	0,01	3 421	0,03	-2 611	-76,34
- Publicité, Annonces et insertion, cadeaux	50 268	0,63	79 047	0,71	-28 779	-36,41
- Transports collectifs personnel et transports di	4 074	0,05	3 910	0,04	165	4,21
- Frais déplacement, missions et réceptions	5 504	0,07	5 742	0,05	-238	-4,14
- Frais de télécommunication et frais postaux	21 235	0,27	24 630	0,22	-3 395	-13,78
- Frais bancaires (y compris sur PGE)	30 369	0,38	28 701	0,26	1 669	5,81
- Cotisations diverses et asso commerçants	28 709	0,36	32 566	0,29	-3 857	-11,84
Total charges externes	3 313 747	41,82	3 918 036	35,27	-604 289	-15,42
- Effort construction	11 439	0,14	14 353	0,13	-2 914	-20,30
- CET (Cotisation Economique Territoriale)	52 897	0,67	56 573	0,51	-3 676	-6,50
- Taxes foncières	40 751	0,51	41 698	0,38	-947	-2,27
- TVTS	933	0,01	683	0,01	250	
- Taxe OETH (travailleurs handicapés)	0	0,00	862	0,01	-862	
- Taxes diverses	11 417	0,14	18 515	0,17	-7 098	-38,34
Total impôts et taxes	117 437	1,48	132 684	1,19	-15 247	-11,49
- Salaires personnel administratif	165 882	2,09	202 958	1,83	-37 076	-18,27
- Variations congés payés	-2 306	-0,03	-1 109	-0,01	-1 197	107,86
- Charges sociales s/ salaires	42 972	0,54	55 444	0,50	-12 472	-22,49
Total rémunération du personnel administratif	206 549	2,61	257 293	2,32	-50 744	-19,72
EXCEDENT BRUT D'EXPLOIT.	314 679	3,97	1 493 789	13,45	-1 179 110	78,93
- Reprise provision	0	0,00	120 620	1,09	-120 620	-100,00
Total autres produits	0	0,00	120 620	1,09	-120 620	-100,00
- Redevance marque BARAPOM	10 307	0,13	11 172	0,10	-865	-7,74
- Redevance marque WH	150 000	1,89	444 368	4,00	-294 368	-66,24
- Charges diverses nettes et remboursement ass	-25 560	-0,32	-824	-0,01	-24 736	3 002,82
Total autres charges	134 747	1,70	454 717	4,09	-319 970	-70,37
- Dotations aux amortissements	322 582	4,07	339 270	3,05	-16 688	-4,92
- Dotations aux provisions	0	0,00	47 748	0,43	-47 748	-100,00
Total des dotations	322 582	4,07	387 018	3,48	-64 436	-16,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	-142 649	-1,80	772 675	6,96	-915 324	118,46
- Produits financiers						
- Intérêts groupe	13 703	0,17	17 349	0,16	-3 646	-21,01
- Intérêts /participat) SCI 29 Porte Dijeaux	0	0,00	9 632	0,09	-9 632	-100,00
Total produits financiers	13 703	0,17	26 981	0,24	-13 278	-49,21
- Frais financiers						
- Intérêts des emprunts	22 774	0,29	33 205	0,30	-10 430	-31,41
- Intérêts bancaires	53 522	0,68	71 437	0,64	-17 914	-25,08
- Commissions sur CB	43 718	0,55	58 839	0,53	-15 120	-25,70
- Intérêts groupe	7 010	0,09	6 075	0,05	935	15,38
- Intérêts retard fournisseurs et divers	6 806	0,09	5 172	0,05	1 635	31,61
Total frais financiers	133 831	1,69	174 727	1,57	-40 896	-23,41
RESULTAT FINANCIER	-120 128	-1,52	-147 746	-1,33	27 618	-18,69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-262 777	-3,32	624 929	5,63	-887 707	142,05
- Produits exceptionnels						
- Remboursement AG2R maladie/maternité/	0	0,00	90 433	0,81	-90 433	-100,00
- Produits divers Except	350 000	4,42	14 405	0,13	335 595	2 329,74
- Remboursement Assurances	0	0,00	6 294	0,06	-6 294	-100,00
- Reprise exception. Provision	713 500	9,00	0		713 500	
Total produits exceptionnels	1 063 500	13,42	111 131	1,00	952 369	856,98
- Charges exceptionnelles						
- Charges exceptionnelles diverses	1 080 483	13,64	669	0,01	1 079 814	161 477,18
- Pénalités et amendes	0	0,00	4 503	0,04	-4 503	-100,00
- Dotations exceptionnelles aux provisions pour	6 143	0,08	732 967	6,60	-726 824	-99,16
- Charges exceptionnelles s/exercices antérieurs	0	0,00	14 690	0,13	-14 690	-100,00
Total charges exceptionnelles	1 086 626	13,71	752 829	6,78	333 798	44,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-23 126	-0,29	-641 697	-5,78	618 571	-96,40
- Participation des salariés	0	0,00	0	0,00	0	
- Impôt sur les bénéfices	0	0,00	2 979	0,03	-2 979	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-285 904	-3,61	-19 747	-0,18	-266 157	-1 347,83

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	60 503	60 502	0	0	
Fonds commercial	631 014		631 014	876 749	- 245 735
Autres immobilisations incorporelles	4 199 996		4 199 996	4 291 465	- 91 469
Immobilisations incorpor. en cours, avances et					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	2 654 035	1 913 757	740 278	956 520	- 216 242
Installations techniques, matériel et outillage industriels	280 495	212 006	68 489	84 427	- 15 938
Autres immobilisations corporelles	1 265 973	888 785	377 188	447 674	- 70 486
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Participation					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	5 100		5 100	5 100	
Prêts					
Autres immobilisations financières	293 869		293 869	410 918	- 117 049
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	9 390 985	3 075 052	6 315 933	7 072 853	- 756 920
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	262 184		262 184	266 974	- 4 790
En cours de production					
Produits finis	93 914		93 914	123 511	- 29 597
Marchandises	75 800		75 800	126 793	- 50 993
Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	43 437		43 437	55 745	- 12 308
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	199		199	920	- 721
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	311 045		311 045	455 158	- 144 113
. Autres	1 530 064		1 530 064	2 495 665	- 965 601
Charges constatées d'avance	314 688		314 688	343 334	- 28 646
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	145 097		145 097	177 364	- 32 267
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	2 776 428		2 776 428	4 045 464	-1 269 036
Frais d'émission des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI)	12 167 413	3 075 052	9 092 361	11 118 318	-2 025 957

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 2 490 359)	2 490 359	2 490 359	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	23 871	23 871	
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
RESERVES			
Réserve légale	249 036	249 036	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 478 815	1 498 562	- 19 747
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-285 904	-19 747	- 266 157
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	3 956 177	4 242 080	- 285 903
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	206 000	306 000	- 100 000
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	206 000	306 000	- 100 000
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 694 273	2 870 797	-1 176 524
Emprunts et dettes financières diverses	3 730	9 217	- 5 487
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 446 517	2 916 826	- 470 309
Dettes fiscales et sociales	737 015	727 174	9 841
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	48 650	46 223	2 427
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	4 930 185	6 570 238	-1 640 053
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	9 092 361	11 118 318	-2 025 957

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	675 637	1 118 949	- 443 312	-39,62
Production vendue	7 248 278	9 990 255	-2 741 977	-27,45
Montant net du chiffre d'affaires	7 923 915	11 109 203	-3 185 288	-28,67
Production stockée	-29 597	24 074	- 53 671	-
Production immobilisée				
Subventions		120 620	- 120 620	-100
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et				
Autres produits	42 715	824	41 891	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	7 937 032	11 254 721	-3 317 689	-29,48
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	17 075	79 050	- 61 975	-78,40
Variation de stocks	50 993	86 658	- 35 665	-41,16
Achats de matières premières et autres approvisionnements	882 587	1 035 417	- 152 830	-14,76
Variation de stocks	4 790	153 579	- 148 789	-96,88
Autres achats et charges externes (1)	3 309 411	3 941 091	- 631 680	-16,03
Impôts, taxes et versements assimilés	117 437	132 684	- 15 247	-11,49
Salaires	2 493 417	3 303 583	- 810 166	-24,52
Cotisations sociales	703 929	907 428	- 203 499	-22,43
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	322 582	339 270	- 16 688	-4,92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		47 748	- 47 748	-100
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et				
Autres charges	177 462	455 541	- 278 079	-61,04
Total des charges d'exploitation (II)	8 079 682	10 482 046	-2 402 364	-22,92
(1) Y COMPRIS :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-142 649	772 675	- 915 324	- 118,46
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation (2)	13 703	26 981	- 13 278	-49,21
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Total des produits financiers (V)	13 703	26 981	- 13 278	-49,21
CHARGES FINANCIERES :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux				
Intérêts et charges assimilées (3)	133 831	174 727	- 40 896	-23,41
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	133 831	174 727	- 40 896	-23,41
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-120 128	-147 746	27 618	18,69
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-262 777	624 929	- 887 706	- 142,05
Produits exceptionnels	1 063 500	111 131	952 369	856,98
Total des produits exceptionnels (VII)	1 063 500	111 131	952 369	856,98
Charges exceptionnelles	1 086 626	752 829	333 797	44,34
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 086 626	752 829	333 797	44,34
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-23 126	-641 697	618 571	96,40
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		2 979	- 2 979	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 014 236	11 392 833	-2 378 597	-20,88
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	9 300 139	11 412 580	-2 112 441	-18,51
BENEFICE OU PERTE	-285 904	-19 747	- 266 157	N/S
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexes Légales 26

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 9 092 361,30 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -285 903,53 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- les principes comptables généraux du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissements desdits comptes annuels,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

- Immobilisations incorporelles :

L'évaluation du fonds de commerce est basée sur la méthode indiciaire, consistant à appliquer au chiffre d'affaires annuel un coefficient de marché en vigueur dans la profession, plus ou moins élevé selon la rentabilité des activités. La valeur d'inventaire du fonds de commerce est revue de façon régulière pour tenir compte des circonstances pouvant modifier de façon sensible les critères objectifs retenus pour leur évaluation. Lorsque la valeur d'inventaire du fonds de commerce est inférieure à la valeur comptable de manière durable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée à ce titre, il n'est pas amorti.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués au dernier prix d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Au titre de cet exercice, aucune dépréciation n'a été constatée.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Depuis le 01/10/2013, la société WILL DISTRIBUTION avec la société WILL HOLDING forme un groupe fiscalement intégré, dont la société WILL HOLDING constitue la société mère ou tête de groupe.

Evenements post clôture :

Par jugement en date du 22/04/2026, le tribunal de commerce de Bordeaux a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société Will Distribution.

IFC :

Les indemnités de fin de carrière n'ont pas été comptabilisées. Elles ont été évaluées nominativement au prorata des droits acquis à la clôture de l'exercice. La provision d'indemnité de retraite s'élève à 99 K€ charges comprises.

- Ages de départ à la retraite : 60-67 ans
- Départ volontaire
- Coefficient de survie selon la table de mortalité de l'INSEE 2024
- Turn over moyen
- Charges sociales : 50 %
- Evolution des salaires : 1 %
- Taux d'actualisation : 3.6 %

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	5 842 216		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	3 188 684		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	296 167		6 178
Autres installations, agencements, aménagements	1 238 092		19 880
Matériel de transport	2 091		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	59 738		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 784 772		26 058
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	5 100		
Prêts et autres immobilisations financières	410 918		1 393
TOTAL	416 018		1 393
TOTAL GENERAL	11 043 006		27 451

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		950 704	4 891 512	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions		534 649	2 654 035	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		21 850	280 495	
Autres installations, agencements, aménagements		48 670	1 209 302	
Matériel de transport		2 091		
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 067	56 671	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		610 327	4 200 503	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			5 100	
Prêts et autres immobilisations financières		118 441	293 869	
TOTAL		118 441	298 969	
TOTAL GENERAL		1 679 472	9 390 985	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	60 502			60 502
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	2 232 164	216 242	534 649	1 913 757
Installations techniques, matériel et outillages industriels	211 740	22 117	21 850	212 006
Installations générales, agencements divers	794 472	88 967	48 670	834 769
Matériel de transport	2 091		2 091	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	55 684	1 400	3 067	54 017
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 296 151	328 725	610 327	3 014 549
TOTAL GENERAL	3 356 653	328 725	610 327	3 075 052

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	216 242				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 117				
Installations générales, agencements divers	88 967				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 400				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	328 725				
TOTAL GENERAL	328 725				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	100 000 206 000		100 000	206 000
TOTAL Provisions	306 000		100 000	206 000
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	613 500		613 500	
TOTAL Dépréciations	613 500		613 500	
TOTAL GENERAL	919 500		713 500	206 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			713 500	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	293 869		293 869
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	43 437	43 437	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	311 045	311 045	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	1 323 634	1 323 634	
Débiteurs divers	206 629	206 629	
Charges constatées d'avance	314 688	314 688	
TOTAL GENERAL	2 493 302	2 199 433	293 869
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	250 035	250 035		
- plus d'un an	1 444 238	1 00 142	444 096	
Emprunts et dettes financières divers	3 730	3 730		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 446 517	2 446 517		
Personnel et comptes rattachés	358 452	358 452		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	326 883	326 883		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	25 108	25 108		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	26 572	26 572		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	48 650	48 650		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 930 185	4 586 089	444 096	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 107 503			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
3 CONILS	45 734			
CRS DE L'INTENDANCE BORDEAUX	487 837			
24 AVENUE GAMBETTA ARCACHON	143 177			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	206 430
TOTAL	206 430

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :) 	7 041 57 564 560 816 48 650
TOTAL	674 071

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	314 688	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	314 688	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 490 358	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 490 358	1,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	675 637
Ventes de produits finis	7 248 278
Prestations de services	
TOTAL	7 923 915

Répartition par marché géographique	Montant
France	7 771 353
Etranger	152 562
TOTAL	7 923 915

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage
Valeur d'origine	181 824
Amortissements :	
- Cumuls exercices antérieurs	27 003
- Dotations de l'exercice	37 957
TOTAL	64 959
Redevances payées :	
- Cumuls exercices antérieurs	27 920
- Exercice	40 661
TOTAL	68 581
Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	43 369
- à plus d'un an et cinq au plus	84 315
- à plus de cinq ans	
TOTAL	127 684
Valeur résiduelle :	
- à moins d'un an	
- à un an au plus	
- à plus d'un an et cinq au plus	8 898
- à plus de cinq ans	
TOTAL	8 898
Montant pris en charge dans l'exercice	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Engagement crédit bail	138 240
Nantissement conventionnel de fonds de commerce/ prêt d'équipement LCL-P3E MOYEN TERME	345 000
Nantissement conventionnel de fonds de commerce/ prêt d'équipement LCL-P3E MOYEN TERME	135 000
Nantissement conventionnel de fonds de commerce/ prêt CA 510K€	310 565
TOTAL	928 805
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
PGE / BPI LCL 1 Emprunt 600KE - A Hauteur de 90%	540 000
PGE / BPI SG 2 Emprunts 373+200KE - A Hauteur de 90%	515 700
PGE / BPI SG 1 Emprunt 600KE	600 000
Caution solidaire de personne morale apportée par WILL HOLDING / Emprunts SG 695 k€ +500K€	237 109
Autres engagements reçus : Caution personnelle et solidaire de Philippe BAILLARDRAN / emprunts LCL d'équipement express	742 000
Caution personnelle et solidaire de Philippe BAILLARDRAN / de portée générale SG	520 000
Caution personnelle et solidaire de Philippe BAILLARDRAN / emprunt CA 144 K€	86 013
Caution personnelle et solidaire de Philippe BAILLARDRAN / Billet de trésor. CA	300 000
TOTAL	3 540 822
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 648 013 237 109

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	98	
Ouvriers		
TOTAL	99	

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques, p	60 503	60 502	0	0	
205000000 LOGICIELS	60 503		60 503	60 503	
280500000 AMORT LOGICIELS		60 502	-60 502	-60 502	
Fonds commercial	631 014		631 014	876 749	- 245 735
207000000 FONDS DE COMMERCE DIJ				859 235	- 859 235
207200000 FONDS DE COMMERCE INTENDANCE	487 837		487 837	487 837	
207400000 FONDS DE COMMERCE ARCACHON	143 177		143 177	143 177	
290700000 DEPRECIATION FONDS DE COMMERCE				-613 500	613 500
Autres immobilisations incorporelles	4 199 996		4 199 996	4 291 465	- 91 469
206000000 DROIT AU BAIL 3 CONILS	45 735		45 735	45 735	
206110000 DROIT AU BAIL PROMENADE STE CATHE	300 000		300 000	300 000	
206120000 DROIT AU BAIL FRAM BARAPOM	265 000		265 000	265 000	
206130000 DROIT AU BAIL DOMERCQ	260 000		260 000	260 000	
206300000 DROIT AU BAIL DIJEUX 2	609 000		609 000	609 000	
206400000 DROIT AU BAIL IMMOCHAN	36 451		36 451	36 451	
206500000 DROIT AU BAIL GH				91 469	- 91 469
206600000 DROIT AU BAIL INTENDANCE 2	650 000		650 000	650 000	
206700000 DROIT AU BAIL LA REGENCE	1 305 810		1 305 810	1 305 810	
206800000 DROIT AU BAIL GAMBETTA	348 000		348 000	348 000	
206900000 DROIT AU BAIL STE CATHERINE	380 000		380 000	380 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions	2 654 035	1 913 757	740 278	956 520	- 216 242
213510000 AAI CONST GH				171 840	- 171 840
213530000 AAI CONST PROMENADE ST CATH	259 031		259 031	259 031	
213540000 AAI CONST 76 RUE ST CATH	318 801		318 801	318 801	
213580000 AAI CONST INTENDANCE	33 636		33 636	33 636	
213590000 AAI CONST GARE ST JEAN	262 011		262 011	262 011	
213591000 AAI CONST BONNAC	23 980		23 980	23 980	
213592000 AAI CONST AERO HALL A ET B	72 012		72 012	72 012	
213595000 AAI CONST AUCHAN LAC	36 732		36 732	36 732	
213596000 AAI CONST AERO BOUTIQUE	89 445		89 445	89 445	
213597000 AAI CONST 111 DIJEUX				361 541	- 361 541
213598000 AAI CONST QUINCONCES	385 792		385 792	387 060	- 1 268
213598100 AAI CONST GAMBETTA	325 187		325 187	325 187	
213598200 AAI CONST. PARVIS GARE	35 072		35 072	35 072	
213598300 AAI CONST BARAPOM	226 560		226 560	226 560	
213598400 AAI CONST BTQ DOMERCQ	244 370		244 370	244 370	
213599000 AAI CONST INTENDANCE 2	341 405		341 405	341 405	
281351000 AMORT AAI CONST GH				-171 203	171 203
281353000 AMORT AAI CONST PROMENADE S CA		173 022	-173 022	-147 119	- 25 903
281354000 AMORT AAI CONST 76 RUE S CATH		202 922	-202 922	-171 042	- 31 880
281355000 AMORT AAI GARE PARVIS		24 901	-24 901	-21 394	- 3 507
281355100 AMORT AAI CONST. GAMBETTA		285 105	-285 105	-253 315	- 31 790
281355300 AMORT AAI CONST BARAPOM		79 777	-79 777	-57 121	- 22 656
281355400 AMORT AAI CONST DOMERCQ		66 459	-66 459	-42 022	- 24 437
281358000 AMORT AAI CONST INTENDANCE		31 812	-31 812	-31 548	- 264
281359000 AMORT AAI CONSTGARE ST JEAN		262 011	-262 011	-262 011	
281359100 AMORT AAI BONNAC		20 735	-20 735	-18 337	- 2 398
281359200 AMORT AAI AERO HALL A		72 012	-72 012	-72 012	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
281359500 AMORT AAI CONST BX LAC		36 732	-36 732	-36 732	
281359600 AMORT AAI CONST AERO BOUTIQUE		89 445	-89 445	-89 434	- 11
281359700 AMORT AAI CONST 111 DIJEUX				-361 541	361 541
281359800 AMORT AAI CONST QUINCONCES		375 790	-375 790	-338 440	- 37 350
281359900 AMORT. AAI CONST INT2		193 034	-193 034	-158 893	- 34 141
Installations techniques,matériel & outill	280 495	212 006	68 489	84 427	- 15 938
215400000 MATERIEL INDUSTRIEL	220 272		220 272	219 358	914
215410000 PRESENTOIRS ET MATERIEL COMMERCIA	6 899		6 899	9 306	- 2 407
215420000 MOULES	53 325		53 325	67 504	- 14 179
281540000 AMORT MATERIEL INSDUSTRIEL		153 230	-153 230	-140 156	- 13 074
281541000 AMORT PRESENTOIRS ET MAT COMMER		6 899	-6 899	-9 203	2 304
281542000 AMORT MOULES		51 877	-51 877	-62 381	10 504
Autres immobilisations corporelles	1 265 973	888 785	377 188	447 674	- 70 486
218110000 AGENC AMENAG INST GH				13 495	- 13 495
218111000 AGENC AMENAGT INST ARCACHON	18 100		18 100	18 100	
218120000 AGENC AMENAG INST DIJEUX	38 494		38 494	38 494	
218122000 AAI CONST DOMERCQ	1 497		1 497		1 497
218130000 AGENC AMENAG INST JUDAIQUE	280 119		280 119	272 441	7 678
218140000 AGENC AMENAG INST QUAI WILSON	206 424		206 424	206 424	
218150000 AGENC AMENAG INSTAL ST CATH	5 007		5 007	5 007	
218151000 AGENCT INSTAL BONNAC	117 699		117 699	117 699	
218152000 AGENC. AMENAG. INST. GAMBETTA	14 544		14 544	14 544	
218153000 AGENC. AMENAG. INST. QC	15 253		15 253	15 253	
218160000 AGENC.AMENAG.INSTALL.3 CONILS	117 194		117 194	117 194	
218180000 AGENC AMENAG INST INTENDANCE	238 087		238 087	230 217	7 870
218192000 AGENC AMENAG INST GARE BX	86 722		86 722	83 887	2 835
218193000 AMENAG AGENC INST AERO BOUTIQUE	43 678		43 678	43 678	
218194000 AGENC AMENAG INST AERO HALL	17 159		17 159	17 159	
218195000 AGENC AMENAG INST 111DIJ				35 176	- 35 176
218196000 AGENC AMENAG INST BARAPOM	2 465		2 465	2 465	
218197000 INST AGENC AMENAGT LAC	6 861		6 861	6 861	
218200000 MATERIEL DE TRANSPORT				2 091	- 2 091
218300000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	24 319		24 319	27 385	- 3 066
218400000 MOBILIERS	32 353		32 353	32 353	
281810000 AMORT AGENC AMENAG INST MAG GH				-11 762	11 762
281811000 AMORT AAI ARCACHON		18 100	-18 100	-18 100	
281812000 AMORT AAI DIJEUX		38 494	-38 494	-38 348	- 146
281812200 AMORT AAI CONST DOMERCQ		275	-275		- 275
281813000 AGENC AMENAG INST JUDAIQUE		99 191	-99 191	-71 832	- 27 359
281814000 AMORT AGENC AMENAG INT BEBLES		132 213	-132 213	-112 163	- 20 050
281815000 AMORT AGENC AMENAG INST ST CATH		4 747	-4 747	-3 762	- 985
281815100 AMORT AGENC AMENAG INST BONNAC		104 219	-104 219	-92 561	- 11 658
281815200 AMORT. AMENAG. INST. GAMBETTA		7 221	-7 221	-5 995	- 1 226
281815300 AMORT AAI Q C		12 887	-12 887	-11 418	- 1 469
281816000 AMORT AGENC AMENAG INST 3 CONILS		77 290	-77 290	-67 911	- 9 379
281818000 AMORT AGENC AMENAG INST INTENDANC		215 034	-215 034	-211 217	- 3 817
281819200 AMORT AGENC GARE BX		56 820	-56 820	-50 890	- 5 930
281819300 AMORT AGENC MENAG AERO BTQUE		43 678	-43 678	-43 553	- 125
281819400 AGENC AMENAG INST AERO HALL		17 156	-17 156	-17 156	
281819500 AMORT AGENC AMENAG INST 111 DIJEA				-30 710	30 710
281819600 AMORT AGENC INST BARAPOM		668	-668	-421	- 247
281819700 AMORT AGENC AMENAG INST LAC		6 776	-6 776	-6 675	- 101
281828000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT				-2 091	2 091
281830000 AMORT MAT BUR ET INFORMATIQUE		21 773	-21 773	-23 542	1 769

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
281840000 AMORT MOBILIERS		32 243	-32 243	-32 142	- 101
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Autres titres immobilisés	5 100		5 100	5 100	
271000000 TITRES IMMOBILISES	5 100		5 100	5 100	
Autres immobilisations financières	293 869		293 869	410 918	- 117 049
275001000 DEPOT GARANTIE PROMENADE ST CATHE	34 797		34 797	35 141	- 344
275001100 DEPOT GARANTIE SEGECE GH				16 385	- 16 385
275001200 DEPOT GARANTIE AEROPORT	10 000		10 000	10 000	
275001300 DEPOT GARANTIE BONNAC	45 140		45 140	45 140	
275001400 DEPOT GARANTIE INTENDANCE 2 TRIPO	10 000		10 000	10 000	
275004000 DEPOT GARANTIE LOYERS GAMBETTA	11 820		11 820	11 820	
275005000 DEPOT GARANTIE TROIS CONILS LOYER	2 195		2 195	2 195	
275007000 DEPOT DE GARANTIE REGENCE	21 315		21 315	20 896	419
275009000 DEPOT GARANTIE GARE ST JEAN KSQ/B	53 329		53 329	53 329	
275009100 DEPOT DE GARANTIE GARE STJ PARVIS	49 322		49 322	48 349	973
275009200 DEPOT DE GARANTIE DOMERCQ	334		334	334	
275013000 DEPOT GARANTIE ST CATHERINE	26 123		26 123	26 123	
275020000 DEPOT GARANTIE IMMOCHAN	5 598		5 598	5 598	
275070000 DEPOT GARANTIE BARAPOM	16 250		16 250	16 250	
275091000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS BTB				586	- 586
275092000 DEPOT GARANTIE LA BRULERIE				102 000	- 102 000
275923000 CAUTION PT FORESTIER	7 646		7 646	6 772	874
Total de l'actif immobilisé (III)	9 390 985	3 075 052	6 315 933	7 072 853	- 756 920
STOCK ET EN-COURS					
Matières premières, autres approvisionnement	262 184		262 184	266 974	- 4 790
310000000 STOCK MATIERES PREMIERES	53 794		53 794	55 554	- 1 760
320000000 STOCK EMBALLAGES	208 390		208 390	211 420	- 3 030
Produits finis	93 914		93 914	123 511	- 29 597
350000000 STOCK PRODUITS FINIS	93 914		93 914	123 511	- 29 597
Marchandises	75 800		75 800	126 793	- 50 993
370000000 STOCK MARCHANDISES	75 800		75 800	126 793	- 50 993
CREANCES					
Clients et comptes rattachés	43 437		43 437	55 745	- 12 308
411000000 CLIENTS COLLECTIFS	43 437		43 437	55 745	- 12 308
AUTRES CREANCES					
Fournisseurs débiteurs	199		199	920	- 721
401000000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	199		199	920	- 721
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	311 045		311 045	455 158	- 144 113
445620000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	1 535		1 535	4 444	- 2 909
445660000 TVA DEDUCTIBLE	270 593		270 593	448 557	- 177 964
445670000 CREDIT DE TVA	38 916		38 916	2 158	36 758
Autres	1 530 064		1 530 064	2 495 665	- 965 601
409800000 FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	206 430		206 430	35 073	171 357
409811000 WH AVOIR A RECEVOR				124 744	- 124 744
451851000 C/C GROUPE WD/WH	1 323 634		1 323 634	1 370 315	- 46 681
467500000 SCI 29 RUE PORTE DIJEUX				965 533	- 965 533
Charges constatées d'avance	314 688		314 688	343 334	- 28 646
486000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	314 688		314 688	343 334	- 28 646

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Disponibilités	145 097		145 097	177 364	- 32 267
511400000 REMISE CB	10 222		10 222	14 551	- 4 329
511410000 REMISE CB AMEX	615		615	741	- 126
511420000 REMISE CB LCL / QC	17 561		17 561	9 618	7 943
511430000 REMISE CB SG / SM & ARKA	1 738		1 738	1 897	- 159
511440000 REMISE CB CREDIT AGRICOLE	1 272		1 272	1 815	- 543
512000000 SOCIETE GENERALE	46 375		46 375	106 250	- 59 875
512100000 BANQUE FORTIS/BNP	886		886	99	787
512300000 SOCIETE GENERALE ST MEDARD	3 524		3 524	9 566	- 6 042
512400000 BAQUE LCL	42 067		42 067		42 067
512800000 BANQUE COURTOIS				20 100	- 20 100
512900000 SOCIETE GENERALE WP	562		562	576	- 14
530000000 CAISSE GH				336	- 336
530100000 CAISSE MERIADECK	1 413		1 413	658	755
530200000 CAISSE DOMERCQ	453		453	148	305
530210000 CAISSE INT2	701		701	440	261
530400000 CAISSE PRECAIRES	1 203		1 203	1 111	92
530500000 CAISSE TROIS CONILS	221		221	211	10
530700000 CAISSE INTENDANCE	770		770	672	98
530760000 CAISSE 76 RUE ST CATHERINE	3 866		3 866	1 075	2 791
530800000 CAISSE GAMBETTA	839		839	349	490
530910000 CAISSE DIJEAUX 2	1 353		1 353	726	627
530920000 CAISSE LAC	440		440	356	84
530930000 CAISSE AERO BOUTIQUE	1 915		1 915	695	1 220
530940000 CAISSE DJ CAFE				719	- 719
530950000 CAISSE PARVIS	1 127		1 127	759	368
530980000 CAISSE GARE	3 291		3 291	2 328	963
530990000 CAISSE ARCACHON	491		491	930	- 439
530999000 CAISSE QUINCONCES	2 191		2 191	636	1 555
Total de l'actif circulant (IV)	2 776 428		2 776 428	4 045 464	-1 269 036
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	12 167 413	3 075 052	9 092 361	11 118 318	-2 025 957

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 2 490 359)	2 490 359	2 490 359	
101300000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	2 490 359	2 490 359	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	23 871	23 871	
104200000 PRIME DE FUSION	23 871	23 871	
RESERVES			
Réserve légale	249 036	249 036	
106100000 RESERVE LEGALE	249 036	249 036	
Autres réserves	1 478 815	1 498 562	- 19 747
106800000 AUTRES RESERVES	1 478 815	1 498 562	- 19 747
Résultat de l'exercice	-285 904	-19 747	- 266 157
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	3 956 177	4 242 080	- 285 903
AUTRES FONDS PROPRES			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	206 000	306 000	- 100 000
151400000 PROVISIONS POUR RISQUES PENALITES		100 000	- 100 000
151800000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	206 000	206 000	
TOTAL DES PROVISIONS (II)	206 000	306 000	- 100 000
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de	1 694 273	2 870 797	-1 176 524
164112000 PRET COURTOIS 373 000 - BPI PGE	31 409	125 279	- 93 870
164121400 PRET BPSO PROMENADE ST CATHERINE	57 412	149 236	- 91 824
164121500 PRET BPI BPSO 520 000 -	44 025	175 460	- 131 435
164121600 PRET BPSO 200 000	42 360	73 671	- 31 311
164133000 PRET LCL 380K-	28 749	85 584	- 56 835
164140000 PRET COURTOIS PGE 200 000-	25 250	75 535	- 50 285
164150000 PRET LCL PGE 600 000-	76 071	227 289	- 151 218
164160000 PRET LCL FRAM 265 000- EQPMT	116 980	154 820	- 37 840
164160100 PRET LCL TRVX BARAPOM 135 000 -	38 294	68 486	- 30 192
164170000 PRET CA DOMERCQ 510 000 -	310 565	387 839	- 77 274
164180000 PRET CA BILLET DE TRESORERIE 200K?	300 000	300 000	
164190000 PRET CA - 144 433 ? TVX LABO JUD	86 013	113 721	- 27 708
164795000 PRET SG 500 000 -	84 693	162 384	- 77 691
164796000 PRET SG INTENDANCE2 695 000-	152 416	252 437	- 100 021
164921000 PRET SG BPI PGE	50 000	200 000	- 150 000
512200000 BPSO	161 435	117 745	43 690
512400000 BAQUE LCL		122 953	- 122 953
512700000 BANQUE CREDIT AGRICOLE	82 289	68 591	13 698
518100000 INTERETS COURUS A PAYER	6 311	9 768	- 3 457
Emprunts et dettes financières diverses	3 730	9 217	- 5 487
165100000 DEPOT CAUTION RECU ST EMILION	3 000	3 000	
168800000 INTERETS COURUS SUR PRETS	730	940	- 210
455100000 C/C PHB		2 755	- 2 755

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
455110000 A BAJOLLE		2 522	- 2 522
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 446 517	2 916 826	- 470 309
401000000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	1 248 773	1 613 916	- 365 143
401000100 FOURNISSEURS SCI 187 RUE G BONNAC	241 167	168 430	72 737
401000200 FOURNISSEURS SCI 263 RUE JUDAÏQUE	536 072	417 328	118 744
401000300 FOURNISSEURS SCI LA BRULERIE		31 882	- 31 882
401110000 FOURNISSEURS WILL HOLDING - WH	362 941	537 312	- 174 371
408100000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	57 564	147 958	- 90 394
Dettes fiscales et sociales	737 015	727 174	9 841
421000000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	149 461	206 461	- 57 000
428200000 CONGES A PAYER	208 991	244 687	- 35 696
428400000 PARTICIPAT. DES SALARIES		7 414	- 7 414
438600000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	264 185	151 688	112 497
438610000 FORFAIT SOCIAL / PARTICIPATION		15 286	- 15 286
438620000 CHARGES A PAYER SUR CONGES PAYES	62 697	73 406	- 10 709
442100000 PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	1 630	2 112	- 482
445860000 TVA / FACT A RECEVOIR	25 108	2 052	23 056
448100000 ETAT - CHARGE A PAYER	24 942		24 942
448600000 ETAT CHARGES A PAYER		24 068	- 24 068
Autres dettes	48 650	46 223	2 427
467400000 SCI 187 RUE GEORGES BONNAC		2 658	- 2 658
468600000 DIVERS CHARGES A PAYER	48 650	43 566	5 084
TOTAL DES DETTES (III)	4 930 185	6 570 238	-1 640 053
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	9 092 361	11 118 318	-2 025 957

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	675 637	1 118 949	- 443 312	-39,62
707300000 VENTES MOULES/ACCESSOIRES	25 148	203 432	- 178 284	-87,64
707310000 VENTES MAGASIN BARAPOM 20% BOISSONS	2 924	3 438	- 514	-14,95
707320000 VENTE BOISSONS 10%	645 797	899 904	- 254 107	-28,24
707400000 VENTES DIVERSES	72	227	- 155	-68,28
707600000 VENTES DE BOITAGE	1 696	11 947	- 10 251	-85,80
Production vendue	7 248 278	9 990 255	-2 741 977	-27,45
701100000 VENTES MAGASIN BARAPOM 5.5%	35 459	36 137	- 678	-1,88
701110000 VENTES MAGASIN BARAPOM 10%	219 292	239 752	- 20 460	-8,53
701200000 VENTES MAGASIN GH	45 374	166 284	- 120 910	-72,71
701210000 VENTE INT 2	183 663	230 707	- 47 044	-20,39
701220000 VENTES MAGASIN DOMERCQ	193 740	246 364	- 52 624	-21,36
701300000 VENTES CANELES MAGASIN OMISES	583	643	- 60	-9,33
701400000 VENTES EXPEDITIONS	46 085	61 860	- 15 775	-25,50
701410000 VENTES FACTUREES SERVICE COMME	74 802	126 119	- 51 317	-40,69
701420000 VENTES NOUGATINES	345	690	- 345	-50,00
701500000 VENTES PARTICULIERS 5.5%	13 882	32 057	- 18 175	-56,70
701510000 VENTES PARTICULIERS 10%	40	40		N/S
701520000 VENTES PARTICULIERS 20%	527	3 157	- 2 630	-83,31
701700000 VENTES MAGASIN INTENDANCE	176 338	208 392	- 32 054	-15,38
701760000 VENTES MAGASINS 76 RUE ST CATHERINE	546 648	792 950	- 246 302	-31,06
701800000 VENTES PRECAIRES	666 969	966 401	- 299 432	-30,98
701800100 VENTES MAGASIN TROIS CONILS	68 762	127 341	- 58 579	-46,00
701800200 VENTES MAGASIN ST MEDARD		47 036	- 47 036	-100
701800300 VENTES MAGASIN DIJEAUX 2	220 496	303 627	- 83 131	-27,38
701800400 VENTES MAGASIN LAC	147 862	197 242	- 49 380	-25,04
701800500 VENTES MAGASIN AERO BOUTIQUE	583 231	744 053	- 160 822	-21,61
701800600 VENTES MAGASIN DJ CAFE	88 428	324 846	- 236 418	-72,78
701800700 VENTES MAGASIN GARE	2 572 007	3 198 993	- 626 986	-19,60
701800800 VENTE MAGASIN ARCACHON	298 956	366 767	- 67 811	-18,49
701800900 VENTES MAGASIN QUINCONCES	291 046	395 746	- 104 700	-26,46
701801000 VENTE PARVIS GARE	489 169	832 880	- 343 711	-41,27
701805000 VENTES MAGASIN GAMBETTA	132 012	167 220	- 35 208	-21,05
701900100 VENTES MSES EXO TVA EXPORT	152 562	172 992	- 20 430	-11,81
Montant net du chiffre d'affaires	7 923 915	11 109 203	-3 185 288	-28,67
Production stockée	-29 597	24 074	- 53 671	-
713500000 VARIATION STOCK PRODUIT	-29 597	24 074	- 53 671	-222,94
Reprises sur amortissements, dépréciations et provis		120 620	- 120 620	-100
781500000 REPRISE PROVIS POUR RISQUES		120 620	- 120 620	-100
Autres produits	42 715	824	41 891	N/S
758000000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	31 460	824	30 636	N/S
758700000 INDEMNITES ASSURANCE	11 255		11 255	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	7 937 032	11 254 721	-3 317 689	-29,48
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	17 075	79 050	- 61 975	-78,40
607300000 ACHATS MOULES		37 431	- 37 431	-100
607350000 ACHATS SPRAY DE DEMOULAGE		2 285	- 2 285	-100
607700000 ACHAT REVENTE BOISSONS	17 075	39 334	- 22 259	-56,59

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Variation de stocks	50 993	86 658	- 35 665	-41,16
603700000 VARIATION STOCK MARCHANDISES	50 993	86 658	- 35 665	-41,16
Achats de matières premières et autres approvisionne	882 587	1 035 417	- 152 830	-14,76
601100000 MATIERES PREMIERES	409 784	574 447	- 164 663	-28,66
601200000 ACHATS MAT PREMIERES NOUG SUCRE	6 806	6 562	244	3,72
601300000 ACHATS MAT CANELE VANILLE	27 196	38 570	- 11 374	-29,49
601310000 MATIERES PREMIERES CREPES	54 502	57 571	- 3 069	-5,33
601400000 ACHAT MAT 1ERES MACARONS	90 252	107 042	- 16 790	-15,69
601420000 ACHAT MAT 1ER CHOCOLAT	16 387	25 688	- 9 301	-36,21
601500000 ACHATS ILLY CAFE	93 196	104 929	- 11 733	-11,18
601600000 ACHAT THE	2 696	1 846	850	46,05
601700000 ACHATS FRUITS	4 407	6 164	- 1 757	-28,50
601800000 ACHATS VIENNOISERIE	13 549	14 864	- 1 315	-8,85
602600000 ACHATS EMBALLAGES	150 888	85 888	65 000	75,68
602610000 ACHATS EMBALLAGE BOITE METAL/BOIS		9 246	- 9 246	-100
602640000 ACHATS EMBALLAGES BARAPOM	12 924	2 600	10 324	397,08
Variation de stocks	4 790	153 579	- 148 789	-96,88
603100000 VARIATION STOCK MAT PREMIERES	1 760	46 728	- 44 968	-96,23
603200000 VARIATION STOCK EMBALLAGES	3 031	106 851	- 103 820	-97,16
Autres achats et charges externes (1)	3 309 411	3 941 091	- 631 680	-16,03
604000000 ACHAT PRESTATIONS DE SERVICES	541	623	- 82	-13,16
604100000 PREST SERVICE LA POSTE	1 745	1 685	60	3,56
604400000 PRESTATION ATELIER DES CHEFS		650	- 650	-100
606103000 GAS OIL	8 864	13 350	- 4 486	-33,60
606104000 E.D.F./G.D.F./EAU	268 831	397 187	- 128 356	-32,32
606300000 FOURNIT ENT PTIT EQUIPEMENT	26 853	40 456	- 13 603	-33,62
606310000 MATERIEL ILLY CAFE/BAR	5 564	13 246	- 7 682	-57,99
606400000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 890	3 725	165	4,43
609800000 RABAIS REMISES RISTOURNES	-17 334		- 17 334	N/S
611000000 SOUS TRAITANCE	172 320	257 870	- 85 550	-33,18
612137500 CA LEASING EQUIPEMENT FRIGO JUDAIQUE	33 620	19 705	13 915	70,62
612137600 LCL LIXBAIL AGROFROID	3 192	16 654	- 13 462	-80,83
612137700 LCL LEASING EUROFOURS	235	2 395	- 2 160	-90,19
612139600 VOLKSWAGEN BANK LOC AUDI Q2	7 041	7 041		0,00
612139700 NATIXIS AGROFROID		3 409	- 3 409	-100
612139800 NATIXIS ECOTEL		1 070	- 1 070	-100
612139900 NATIXIS ASA MOBILIER		8 674	- 8 674	-100
613101000 LOCATION PETIT FORESTIER	35 580	39 718	- 4 138	-10,42
613103000 LOCATION CHARIOT ELEVATEUR	5 206	5 139	67	1,30
613120000 LOCATION TELEPHONIE RECOM	3 566	3 399	167	4,91
613129700 LLD LOCAM MACHINE JUS D ORANGE	2 480	4 124	- 1 644	-39,86
613160000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	1 064	1 064		0,00
613161000 VIDEO BONNAC PREFILOC SG	1 104	1 104		0,00
613162000 PREFILOC FIDELISATION QOODOS	11 059	11 062	- 3	-0,03
613163000 PREFILOC LICENCE EAMAILING SERV CIA	468	469	- 1	-0,21
613164000 JDC-LOCATION IPAD MINI WIFI	215	216	- 1	-0,46
613171000 LOC GRENKE / KIOSQUE GARE EXTERIEUR	6 923	6 923		0,00
613171200 GRENKE ECOTEL INT2	2 285	2 285		0,00
613171300 GRENKE MALEYRAN JUD 1	4 923	9 845	- 4 922	-49,99
613171400 GRENKE ASA INT 2	14 459	14 459		0,00
613171500 GRENKE DUCLOS INT2	4 825	4 825		0,00
613171600 GRENKE DUCLOS 3C	2 666	2 666		0,00
613171800 GRENKE ASA AGENCT 3C	21 426	21 426		0,00
613171900 GRENKE VAST 3C	1 351	1 351		0,00
613172000 GRENKE MALEYRAN LAVE BATTERIE 2	2 027	4 055	- 2 028	-50,01

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
613172100 GRENKE MALEYRAN ILOT REFRIGERE INT2	1 343	1 343		0,00
613172200 GRENKE MALEYRAN VITINE MAC 3C	1 006	1 006		0,00
613172300 GRENKE MACHINE A GLACON VITRINE A B	611	611		0,00
613172400 GRENKE NORM CUISINES CLIM DJ1	17 180	17 180		0,00
613172500 GRENKE CLOISONS ISOTHERME WILSON	5 124	5 124		0,00
613172600 GRENKE MALEYRAN WILSON	7 882	7 882		0,00
613172700 GRENKE MALEYRAN VITRINE ST CATH	2 203	2 203		0,00
613172900 LOCAM/REALISE BARAPOM MOBILIER	20 508	20 565	- 57	-0,28
613173000 LOCAM/REALEASE BARAPOM TABLE A CREP	14 292	14 332	- 40	-0,28
613173100 LOCAM/REALEASE BARAPOM RESTAURATION	6 780	6 799	- 19	-0,28
613180000 LOCATION JDC CAMERA TELESURVEILLANC	8 952	9 970	- 1 018	-10,21
613180200 JDC VIDEO +ALARME 10 RUE PORTE DIJE	1 224	1 224		0,00
613180300 LOC VIDEOSURVEILLANCE WILSON	1 080	1 083	- 3	-0,28
613180500 VIDEO SURVEILLANCE GAMBETTA	300		300	N/S
613180600 VIDEO SURVEILLANCE QC	1 284	1 284		0,00
613180700 ALARME JDC GAMBETA	243	244	- 1	-0,41
613180800 JDC VIDEOSURVEILLANCE 3C	756	1 056	- 300	-28,41
613180900 CYCLOP BARAPOM TELESURVEILLANCE	300	300		0,00
613181000 JDC ALARME ET VIDOSURVEILLANCE ARCA	1 173	1 211	- 38	-3,14
613181100 LOCATION CAISSES JDC	18 324	19 034	- 710	-3,73
613181200 JDC CAISSE NOVA 10 RUE PORTE DIJEAU	1 044	2 274	- 1 230	-54,09
613181500 PREFILOC CAISSE INT2	1 116	1 026	90	8,77
613181600 PREFILOC VIDEOSURVEILLANCE INT2	1 872	1 877	- 5	-0,27
613181700 PREFILOC ALARME INT2	300	301	- 1	-0,33
613181800 PREFILOC CAISSE 3C	1 209	1 119	90	8,04
613181900 PREFILOC VIDEOSURV GBTA	1 836	1 836		0,00
613182000 PREFILOC LOC MATERIEL ALARME	420	420		0,00
613182100 PREFILOC LOC LOGICIEL STOCK	456	456		0,00
613182200 LOCAM BARAPOM TPE	4 854	4 854		0,00
613182300 PREFILOC BARAPOM VIDEO + ALARME	1 752	1 752		0,00
613182400 PREFILOC BARAPOM CAISSE	1 188	1 188		0,00
613182500 PREFILOC LOC CAISSE ST CATH	2 088	2 094	- 6	-0,29
613182700 BNP LEASING PETRIN -DOMERCQ	3 590	3 590		0,00
613182800 BNP LEASING FOUR DOMERCQ	8 410	8 409	1	0,01
613182900 PREFILOC VIDEO/ALARME DOMERCQ	2 088	2 088		0,00
613183000 BNP LEASE DOMERCQ MATERIEL CUISINE	46 903	46 903		0,00
613183100 TELESURVEILLANCE DOMERCQ CYCLOP	300	300		0,00
613183200 PREFILOC JDC CAISSE DOMERCQ	1 044	1 044		0,00
613183300 CYCLOP VIDEOSURVEILLANCE DJ2	300	300		0,00
613183400 CYCLOP TELESURVEILLANCE STE CATHERI	300	300		0,00
613183500 PREFILOC SURVEILLANCE JUD ET BUREAU	1 500	1 500		0,00
613183600 CYCLOP TELESURVEILLANCE QC	240	240		0,00
613183900 PREFILOC POINTEUSE JUDAIQUE	1 104	754	350	46,42
613184000 PREFILOC POINTEUSE DOMERCQ	1 104	739	365	49,39
613190100 PREFILOC TPE DOMERCQ	323	323		0,00
613190200 LOCAM-REALEASE-DOMERCQ-QUESTOTEL	575	576	- 1	-0,17
613191100 LOCATION TPE TOUT SITES CONFONDUS	4 752	4 912	- 160	-3,26
613191200 TPE HALL A	222	222		0,00
613191300 TPE QC	864	864		0,00
613191400 TPE ST CATHERINE	830	822	8	0,97
613191700 TPE EXPE JUDAIQUE	210	215	- 5	-2,33
613191800 TPE GARE BTQ - GPRS	348	348		0,00
613191900 LOCATION TPE BARAPOM	636	636		0,00
613200000 LOYERS INTENDANCE 2	63 825	63 111	714	1,13
613210000 LOYER LA REGENCE	84 183	80 209	3 974	4,95
613220000 LOYER DIJEAUX/ PROMENADE ST CATHERI	117 480	114 025	3 455	3,03

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
613230000 LOYER 76 RUE ST CATHERINE	136 620	131 757	4 863	3,69
613300000 LOYER INTENDANCE	93 227	39 444	53 783	136,35
613400000 LOYER GRANDS HOMMES	35 426	78 695	- 43 269	-54,98
613500000 LOYER BAR A POM	72 223	69 028	3 195	4,63
613510000 LOYER TROIS CONILS	16 952	13 996	2 956	21,12
613520000 LOYER GARE ST JEAN	536 553	672 446	- 135 893	-20,21
613521000 LOYER GARE ST JEAN PARVIS	192 890	193 394	- 504	-0,26
613522000 LOYER DOMERCQ	21 244	20 582	662	3,22
613531000 TPE GARE BTQ -GPRS	348	348		0,00
613540000 LOYER AUCHAN LAC	22 631	22 112	519	2,35
613550000 LOYER DIJEAUX 1	90 122	216 294	- 126 172	-58,33
613551000 LOYER GAMBETTA	71 852	69 266	2 586	3,73
613700000 LOCATION VEHICULE	1 200		1 200	N/S
613900000 LOCATIONS DIVERSES	2 760	8 964	- 6 204	-69,21
613910000 LOCATION EMPLACEMENT	15 649	18 645	- 2 996	-16,07
613920000 LOYER JUDAÏQUE	38 400	38 400		0,00
613930000 LOYER AEROPORT	258 881	275 066	- 16 185	-5,88
613940000 LOYER ST MEDARD		12 051	- 12 051	-100
613970000 LOYER G BONNAC	52 800	52 800		0,00
613981000 LOYER QUAI WILSON BEGLES	60 000	60 000		0,00
613982000 LOYER ARCACHON	23 377	23 377		0,00
614000000 CHARGES LOCATIVES INTENDANCE 2	384	384		0,00
614200000 CHARGES LOCATIVES GH	8 709	20 192	- 11 483	-56,87
614310000 CHARGES LOCATIVES TROIS CONILS	3 135	1 200	1 935	161,25
614340000 CHARGES LOCATIVES AUCHAN LAC	1 949	1 949		0,00
614350000 CHARGES LOCATIVES BAR A POM	280	305	- 25	-8,20
614360000 CHGES LOCATIVES QUINCONCES		2 520	- 2 520	-100
614370000 CHARGES LOCATIVES PROMENADE ST CATH	7 515	6 901	614	8,90
614400000 CHGES LOCATIVES ST MEDARD		2 811	- 2 811	-100
614551000 CHARGE LOCATIVE GAMBETTA	1 201	765	436	56,99
614600000 CHARGES LOCATIVES GARE ST JEAN	4 653	4 500	153	3,40
614610000 CHARGES LOC GARE PARVIS	2 261	2 186	75	3,43
614700000 CHARGES LOCATIVES AERO	8 298	13 077	- 4 779	-36,55
614910000 CHARGES LOCATIVES ARCACHON	594		594	N/S
615100000 VETEMENTS DE TRAVAIL	408	3 094	- 2 686	-86,81
615110000 ENTRETIEN VETEMENTS TRAVAIL		36	- 36	-100
615130000 ENT REPARAT DJ1	1 786	6 423	- 4 637	-72,19
615131000 ENT REPARAT QUAI WILSON	160	439	- 279	-63,55
615140000 ENT REPARAT DOMERCQ	5 206	6 809	- 1 603	-23,54
615200000 ENT REPARAT INTENDANCE 2	683	931	- 248	-26,64
615300000 ENTRETIEN REPERATION GH		2 436	- 2 436	-100
615310000 ENTRE REPARAT GAMBETTA	1 906	2 178	- 272	-12,49
615320000 ENTRETIENS ET REPARATIONS BONNAC	906	4 540	- 3 634	-80,04
615400000 ENT REPARAT QUINCONCES	705	3 198	- 2 493	-77,95
615410000 ENT REPARAT JUDAÏQUE	10 475	15 616	- 5 141	-32,92
615411000 ENT REPARAT INTENDANCE	3 744	2 987	757	25,34
615412000 ENT REPARAT ST MEDARD		2 700	- 2 700	-100
615414000 ENT REPARAT DJ2	1 024	2 189	- 1 165	-53,22
615415000 ENT REPARAT AUCHAN LAC	389	3 162	- 2 773	-87,70
615416000 ENT REPARAT AERO BOUTIQUE	1 281	451	830	184,04
615417000 ENT REPARAT GARE BX	4 176	7 221	- 3 045	-42,17
615417100 ENTRET REPARAT° PARVIS	2 035	515	1 520	295,15
615417200 ENTRETIEN ET REPARATION BARAPOM	2 520	1 571	949	60,41
615420000 ENT REPARAT 3C	509	1 006	- 497	-49,40
615430000 ENTRE ET RAPARAT ARCACHON	1 329	3 774	- 2 445	-64,79
615440000 ENTR ET REPARATION ST CATHERINE	4 359	3 119	1 240	39,76

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
615510000 ENTR ET REPARAT HALL AERO	2 074	293	1 781	607,85
615900000 ENTRETIEN BTB VET TRAV /TAPIS ELIS	4 661	19 137	- 14 476	-75,64
615910000 ENTRETIEN VEHICULE	12 545	3 898	8 647	221,83
615930000 MAINTENANCE INFORMAT & TELEPHONE	10 180	10 856	- 676	-6,23
615950000 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	465	872	- 407	-46,67
615955000 MAINTENANCE SITE INTERNET HEBERGEME	4 250	7 618	- 3 368	-44,21
615957000 ENTRETIEN CLIM CHBRE FR TS SITES	3 628	4 028	- 400	-9,93
615958000 ENTRET EXTINCTEURS TS SITES CONFOND	3 394	2 350	1 044	44,43
616000000 PRIMES D'ASSURANCE	45 252	90 288	- 45 036	-49,88
616101000 ASSURANCE DECES ET INVALIDITES	5 775	5 233	542	10,36
618200000 JOURNAUX PRESSE CAFE	1 924	4 825	- 2 901	-60,12
622600000 HONORAIRES	127 213	52 929	74 284	140,35
622610000 HONORAIRES GESTION MK + LAC	519	510	9	1,76
622611000 HONORAIRE DE GESTION PROMENADE ST C	1 009	4 035	- 3 026	-74,99
622700000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	809	3 421	- 2 612	-76,35
623110000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 118	5 819	- 4 701	-80,79
623120000 PUBLICITE SPONSORING	9 263	13 338	- 4 075	-30,55
623130000 PUBLICITE COMMERCIALE	39 886	59 890	- 20 004	-33,40
624100000 TRANSPORT SUR ACHATS	2 134	2 162	- 28	-1,30
624200000 TRANSPORT SUR VENTES	10 864	20 242	- 9 378	-46,33
624700000 TRANSPORTS COLLECTIFS PERSONNEL	4 074	3 910	164	4,19
625100000 PARKING AEROPORT BX	2 440	2 888	- 448	-15,51
625163000 FRAIS DIVERS CAROLINE REIGNIER	504	847	- 343	-40,50
625190000 PARKING VENDEUSES	925	579	346	59,76
625191000 STATIONNEMENT JUDAIQUE URBIS	364	180	184	102,22
625300000 FRAIS DEPLACEMENTS DIVERS	999	1 248	- 249	-19,95
625610000 ACTIONS DE FORMATION	273		273	N/S
626210000 CFRT GARE	2 861	2 926	- 65	-2,22
626230000 CFRT BONNAC	970	983	- 13	-1,32
626400000 CFRT GRANDS HOMMES	906	1 965	- 1 059	-53,89
626410000 CFRT INTENDANCE	1 041	1 061	- 20	-1,89
626510000 CFRT JUDAIQUE	4 265	4 598	- 333	-7,24
626700000 CFRT ST MEDARD		542	- 542	-100
626710000 ORANGE QUAI WILSON	552	542	10	1,85
626910000 CFRT ET PORTABLE AEROPORT	3 319	3 303	16	0,48
626920000 PORTABLE DEPOT VENTE	399	366	33	9,02
626930000 PORTABLE LIVREUR BOUTIQUES	430	462	- 32	-6,93
626940000 CFRT 3 CONILS	960	960		0,00
626950000 CFRT GAMBETTA	1 069	1 176	- 107	-9,10
626960000 CFRT BX LAC	963	960	3	0,31
626970000 CFRT DIJEUX CAFE	881	2 133	- 1 252	-58,70
626990000 CFRT ARCACHON	1 020	1 020		0,00
626991000 CFRT QUINCONCES	960	960		0,00
626992000 CFRT BARAPOM	638	672	- 34	-5,06
627000000 SERVICES BANCAIRES	21 776	18 490	3 286	17,77
627100000 PRIME GARANTIE ETAT PGE	8 593	10 211	- 1 618	-15,85
628101000 COT.ASSOC.COMMER.GDS HOMMES	1 315	2 630	- 1 315	-50,00
628102000 ASSOCIATION COMMERCANTS ST MEDARD		600	- 600	-100
628104000 ASSOCIATION COMMERCANTS BX LAC	1 282	1 168	114	9,76
628200000 CHARGES DIVERSES	6 549	1 581	4 968	314,23
628500000 COTIS ANALYSE CANELE	2 413	1 734	679	39,16
628600000 ABT MENSUEL MACH CAFE		191	- 191	-100
628700000 COTISATION ENLEVEMENT DECHETS	16 769	21 937	- 5 168	-23,56
628800000 COTISATION SPRE/SACEM	382	2 725	- 2 343	-85,98
Impôts, taxes et versements assimilés	117 437	132 684	- 15 247	-11,49

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
633400000 EFFORT CONSTRUCTION	11 439	14 353	- 2 914	-20,30
635110000 CET (CFE+CVAE)	52 897	56 573	- 3 676	-6,50
635120000 TAXE FONCIERE	40 751	41 698	- 947	-2,27
635130000 TAXE DE VOIRIE	7 749	14 990	- 7 241	-48,31
635140000 T.V.T.S.	933	683	250	36,60
635800000 AUTRES IMPOTS ET TAXES	3 668	3 524	144	4,09
637801000 TAXE OETH		862	- 862	-100
Salaires	2 493 417	3 303 583	- 810 166	-24,52
641000000 REMUNERATIONS BRUTES PERSONNEL	2 542 235	3 189 751	- 647 516	-20,30
641200000 VARIATION CONGES A PAYER	-35 695	-18 157	- 17 538	96,59
641400000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	23 530	127 093	- 103 563	-81,49
641410000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 072	4 895	- 2 823	-57,67
649101000 REMBOURSEMENT AG2R/MAL/TRA/CPAM	-38 725		- 38 725	N/S
Cotisations sociales	703 929	907 428	- 203 499	-22,43
645100000 URSSAF	927 110	1 180 744	- 253 634	-21,48
645120000 FORFAIT SOCIAL / PARTICIPATION		38	- 38	-100
645300000 MEDERIC	246 571	314 410	- 67 839	-21,58
645600000 AGRR	130 440	149 726	- 19 286	-12,88
645700000 SWISSLIFE	1 178	2 318	- 1 140	-49,18
645820000 VARIATION CHARGES SOC S/ CONGES PAYES	-10 709	-5 447	- 5 262	96,60
645900000 PRECOMPTES CHARGES SALARIALES	-607 830	-752 746	144 916	19,25
647200000 VERSEMENT COMITE ENTERPRISE	5 084	6 380	- 1 296	-20,31
647500000 MEDECINE DU TRAVAIL	12 085	12 006	79	0,66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	322 582	339 270	- 16 688	-4,92
681110000 DOT AMORT SUR IMMOB INCORPOR		11 032	- 11 032	-100
681120000 DOTATION AUX AMORT S/IMMO CORP	322 582	328 238	- 5 656	-1,72
Dotations aux provisions		47 748	- 47 748	-100
681500000 DOTATION AUX PROVIS. RISQUES		47 748	- 47 748	-100
Autres charges	177 462	455 541	- 278 079	-61,04
651300000 REDEVANCE MARQUE WH	150 000	444 368	- 294 368	-66,24
651400000 REDEVANCE MARQUE BARAPOM	10 307	11 172	- 865	-7,74
658000000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	2 130		2 130	N/S
658200000 PENALITE AMENDES FISCALES ET PENALE	15 025		15 025	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	8 079 682	10 482 046	-2 402 364	-22,92
(1) Y COMPRIS :				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-142 649	772 675	- 915 324	-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				118,46
PRODUITS FINANCIERS				
De participation (2)	13 703	26 981	- 13 278	-49,21
761510000 INTERETS/ CPTÉ GROUPE	13 703	17 349	- 3 646	-21,02
761700000 INT/DEBITEUR SCI DIJEUX		9 632	- 9 632	-100
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	13 703	26 981	- 13 278	-49,21
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées (3)	133 831	174 727	- 40 896	-23,41
661161000 INTERETS SUR EMPRUNTS	22 774	33 205	- 10 431	-31,41
661510000 INTERETS / DETTE WILL HOLDING	7 010	6 075	935	15,39
661600000 INTERETS BANCAIRES	53 522	71 437	- 17 915	-25,08
661630000 COMMISSION SUR CB	43 718	58 839	- 15 121	-25,70

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
661800000 INTERETS FRS GROUPE	6 806	5 172	1 634	31,59
Total des charges financières (VI)	133 831	174 727	- 40 896	-23,41
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-120 128	-147 746	27 618	18,69
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-262 777	624 929	- 887 706	- 142,05
Produits exceptionnels	1 063 500	111 131	952 369	856,98
771000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 988	- 1 988	-100
771700000 REMBOURSEMENT AGRR MAL/MAT/TRA/CPAM		90 433	- 90 433	-100
771800000 REMBOURSEMENTS ASSURANCES		6 294	- 6 294	-100
772000000 PRODUITS EXCEPT S/ EX ANTERIEUR		12 416	- 12 416	-100
778000000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	350 000		350 000	N/S
787500000 REPRISE PROVIS° EXCEPTIONNELLES	100 000		100 000	N/S
787610000 REPRISES / DEPRECIATION EXCEPTIONNELLES	613 500		613 500	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	1 063 500	111 131	952 369	856,98
Charges exceptionnelles	1 086 626	752 829	333 797	44,34
671000000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		669	- 669	-100
671100000 PENALITES SUR MARCHES		3 489	- 3 489	-100
671200000 PENALITES ET AMENDES		1 015	- 1 015	-100
672000000 CHARGES EXCEPT. S/EXERC. ANTER		14 690	- 14 690	-100
678000000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 080 483		1 080 483	N/S
687100000 DOTATION AUX AMORT S/IMMO CORP EXCEPTIONNELLE	6 143	19 467	- 13 324	-68,44
687500000 DOT. PROVIS° EXCEPTIONNELLES		100 000	- 100 000	-100
687610000 DOTATIONS DEPRECIATIONS EXCEP IMMO INCOR		613 500	- 613 500	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 086 626	752 829	333 797	44,34
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-23 126	-641 697	618 571	96,40
Impôts sur les bénéfices (X)		2 979	- 2 979	-100
695000000 IMPOT SOCIETE		2 979	- 2 979	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 014 236	11 392 833	-2 378 597	-20,88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 300 139	11 412 580	-2 112 441	-18,51
BENEFICE OU PERTE	-285 904	-19 747	- 266 157	N/S
(2) Dont produits concernant les entités liées	-285 904	-19 747	- 266 157	N/S
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : <u>WILL DISTRIBUTION</u>		1 1 2	
Adresse de l'entreprise : <u>263 Rue Judaïque 33000 BORDEAUX</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 1 2</u>	
Numéro SIRET * <u>5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 1 2 2 1 0 2 5</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF	60 503	AG 60 502
	Fonds commercial (1) AH	4 831 010	AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP	2 654 035	AQ 1 913 757
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	280 495	AS 212 006
	Autres immobilisations corporelles AT	1 265 973	AU 888 785
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes AV		AW	
Participations CS		CT	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU		CV	
Créances rattachées à des participations BE		BC	
Autres titres immobilisés BD	5 100	BE 5 100	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières * BH	293 869	BI 293 869	
TOTAL (II) BJ		9 390 985	BK 3 075 052
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	262 184	BM 262 184
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR	93 914	BS 93 914
	Marchandises BT	75 800	BU 75 800
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	43 437	BY 43 437
	Autres créances (3) BZ	1 841 307	CA 1 841 307
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE
Disponibilités CF	145 097	CG 145 097	
Charges constatées d'avance (3)* CH	314 688	CI 314 688	
TOTAL (III) CJ		2 776 428	CK 2 776 428
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW		
	Primes de remboursement des emprunts (V) CM		
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	12 167 413	1A 3 075 052
Renvois : (1) Dont droit au bail : 4 199 996		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2026

Désignation de l'entreprise		WILL DISTRIBUTION		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 490 359)	DA	2 490 359		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	23 871		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	249 036		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 478 815		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(285 904)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 956 177		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	206 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	206 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 694 273		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 730		
	Instrument financier à terme	D1			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 446 517		
	Dettes fiscales et sociales	DY	737 015		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	48 650		
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	4 930 185		
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 092 361		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 587 093			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	250 035			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		WILL DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD	1 063 500		
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH	1 086 626		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI	(23 126)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	9 014 236		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	9 300 139		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	(285 904)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
			Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	160 307	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8			
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al 3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Amendes et reprise provision		100 000	100 000		
	Sortie Fond et droit au bail		956 847	963 500		
Divers		29 779				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise WILL DISTRIBUTION Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	5 842 216	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	3 188 684	KQ		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	296 167	KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 238 092	KW		KX
		Matériel de transport *		KY	2 091	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	59 738	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	4 784 772	LO		LP	26 058	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
		Autres participations	8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP	5 100	IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	410 918	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	416 018	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	11 043 006	ØH		ØJ	27 451	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation per mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	950 704	LW	4 891 512	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG	534 649	MH	2 654 035	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	21 850	MK	280 495	ML
		Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM	48 670	MN	1 209 302	MO
		Matériel de transport	IV		MP	2 091	MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	3 067	MT	56 671	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III	IY		NG	610 327	NH	4 200 503	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	5 100	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	118 441	2F	293 869	2G	
TOTAL IV		I3		NJ	118 441	NK	298 969	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 679 472	ØL	9 390 985	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**5 bis****TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTIONNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>WILL DISTRIBUTION</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	60 502	PF		PG		PH	60 502		
TOTAL I		RK	60 502	RM		RN		RO	60 502		
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	2 232 164	PW	216 242	PX	534 649	PY	1 913 757		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	211 740	QA	22 117	QB	21 850	QC	212 006		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	794 472	QE	88 967	QF	48 670	QG	834 769		
	Matériel de transport	QH	2 091	QI		QJ	2 091	QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	55 684	QM	1 400	QN	3 067	QO	54 017		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	3 296 151	QV	328 725	QW	610 327	QX	3 014 549		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 356 653	ØP	328 725	ØQ	610 327	ØR	3 075 052		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW			NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NW - NY)				NY			NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		WILL DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF				
	UG	UH				
	UJ	UK	713 500			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Expert-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2026

Extension 1

WILL DISTRIBUTION

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR IMPOTS	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 - Etat préparatoire.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2026

Extension 2

WILL DISTRIBUTION

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION PRUD HOMME	206 000			206 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 - Etat préparatoire.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		293 869	293 869	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	43 437	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	311 045
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC	1 323 634	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	206 629	
	Charges constatées d'avance	VS	314 688	
	TOTAUX		VT	2 493 302
	REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	250 035	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	(0)	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 730	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 446 517	
Personnel et comptes rattachés		8C	358 452	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	326 883	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	25 108	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26 572	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	48 650	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	4 930 185	
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 107 503	
		VZ	3 485 947	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : État préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise WILL DISTRIBUTION		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N clos le 31/12/2025	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI	11 439
	Amendes et pénalités					WJ	115 024
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						
	Quote-part					WL	
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.						
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI					L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées aux taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *					Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	
					Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées au taux de 0 %						
	- imposées au taux de 19 %						
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
	- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :					Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
	Majoration d'amortissement *						
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octet A)					QV	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					PP	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)					PC		
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)					LS		
Zone de développement prioritaire (art. 44 quinquies)					PB		
France Ruralité - Revitalisation - (FRRI) (44 quinquies A)					HT		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					X9	
	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies B)					YH	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					YA	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)					YI	
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					YL		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
					TOTAL II		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>WILL DISTRIBUTION</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	268 187
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	268 187
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	208 991
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
AMENDES		9D		9E	100 000
EFFORT CONSTRUCTION		9F	11 439	9G	14 353
		9H		9I	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	11 439	YO	114 353
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI		▼ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>WILL DISTRIBUTION</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB		TOTAL II			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(19 747)			ZD	(19 747)				
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE					
			ZF								
	TOTAL I	OF	(19 747)			ZH	(19 747)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus					YS	31 408				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	– Sous-traitance					YT	174 606				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					YX	2 373 594				
	– Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	129 550				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	631 661				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	3 309 411				
IMPÔTS ET TAXES	– CFE et CVAE					YW	52 897				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS					9Z	64 540				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	117 437				
TVA	– Montant de la TVA collectée					YY	470 757				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	1 190 633				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2025) *					OB	2 542 235				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%			
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0					ZR	0				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	(268 187)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD	(288 223)	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social						JQ				
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social						JR				
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS										
	Revenu brut social (si le montant est positif) JT										

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Droit au bail gh	91 469			91 469
	2	Fonds de commerce	859 235			859 235
	3	Aai const gh	171 840	171 840		
	4	Aai const lll dij	361 541	361 541		
	5	Aai const quincon	1 268	1 268		
	6	Materiel industri	5 264	5 264		
	7	Presentoirs et ma	2 407	2 407		
	8	Moules	14 180	14 180		
	9	Agenc amenag inst	13 495	13 495		
	10	Agenc amenag inst	35 176	35 176		
	11	Materiel de trans	2 091	2 091		
	12	Materiel de burea	3 067	3 067		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	150 000	58 531	58 531			
	2	200 000	(659 235)	(659 235)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)		(600 704)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGEiP N° 2059-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

AGAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : WILL DISTRIBUTION

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)
RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>WILL DISTRIBUTION</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: WILL DISTRIBUTION		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:		YP	98,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	6,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	7 923 915
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OX	7 923 915
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	42 715
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	42 715
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	1 198 617
Variation négative des stocks		OQ	85 380
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	631 754
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	110 531
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	177 462
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 203 744
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	5 762 886
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	5 762 886
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	/ /
Date de cessation		HR	/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2026



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

WILL DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

263 Rue Judaïque

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2487804
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2554
Total des lignes P1 + P2	P5	3	Total des lignes P3 + P4	P6	2490358

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

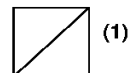
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 52046557600020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE WILL DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 263 Rue Judaïque

CODE POSTAL 33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2026	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service			
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
WILL DISTRIBUTION 263 Rue Judaïque 33000 BORDEAUX			
SIRET	5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0	Mél : s.martin@baillardran.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Pâtisserie		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit 268 187
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition CA : Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
AXUP 3 Rue Haroun Tazieff 33150 CENON			
Tél: 05 56 77 24 87		Tél:	
ECF ☐ Prestataire :		Identité du déclarant :	
		Date : 27042026 Lieu : BORDEAUX	
		Qualité et nom du signataire : résident WILL HOLDING	
		Signature :	

<i>Formulaire obligatoire</i> <i>(art 223 du Code général des impôts)</i>		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2026	
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
1		2	3	4	5	6	7
I DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVL T réalisée au cours de l'exercice					
		MVL T restant à reporter					
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f) (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant				

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

2026	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Liasse 26 intégration Fille



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-A-bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2026

Dénomination de la société : WILL DISTRIBUTION

N° SIRET : 5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025

clos le : 31/12/2025

I- RÉINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice (report
de la ligne WA du 2058-A-SD)

	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E2	132 069
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégrations de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z7	
TOTAL I	E3	132 069

II- DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice (report de la
ligne WS du 2058-A-SD)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ, et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E5	114 353
Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 19 % - imposées au taux de 15 % - imposées au taux de 0 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs - autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	EY	
	E6	
	EZ	
	E7	
	E8	
	I9	

III- RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

	F1	400 257
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	F2	
Déficit (II – I)	F3	268 188
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	F4	
Déficit antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau N° 2058-b-bis)*	F6	
Résultat fiscal	F8	
Déficit	F9	268 188

SAGE-BREVETES.COM/STBLES - Janvier 2026 - EHEC-PROFESSEUR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-B-bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A à D du code général des impôts)

2026

Dénomination de la société : WILL DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025

clos le : 31/12/2025

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies -0 du CGI)	

I- SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	)	M5ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	
Déficits nés au titre de l'exercice					H8	2 68 187
Total des déficits restant à reporter					H9	2 68 187

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II- ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N							
Moins-values à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) L'article 219-I-a-~~sexies~~-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ER-SD

Formulaire obligatoire
(art. 223 A à U du code général des impôts)

2026

Dénomination de la société intégrée WILL DISTRIBUTION
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration souscrite
concerne la société mère☐

N° SIRET de la société intégrée : 5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	268 187
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>undecies</i> du CGI) pour les opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-1985 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	268 187
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	268 187

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations						
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble ⁽¹⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8	
Dotations complémentaires aux provisions constatées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC	
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG	
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8 – BS) taux de 19 %	BR			A9			
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %		B7			B6		
TOTAL plus-values (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %			B5			B4	

C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
 (2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

SADE Experts-comptables janvier 2025 - Etat préparatoire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ES-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A et U du code général des impôts)

2026

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée WILL DISTRIBUTION
ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration souscrite
concerne la société mère

☐

N° SIRET de la société intégrée : 5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2025

clos le : 31/12/2025

A – RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
TOTAL		FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL		FM		FN	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
TOTAL plus-values (GD - GI) ou moins-values (GI - GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
TOTAL plus-values (G4 - G6) ou moins-values (G6 - G4) Taux de 15 %		E8			E6	
TOTAL plus-values (G5 - G7) ou moins-values (G7 - G5) Taux de 0 %			E7			E5

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

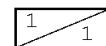
N° 2058-PAP-SD

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2026



Dénomination de la société mère :										WILL HOLDING									
SIREN de la société mère :										4	1	9	3	4	3	5	5	3	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										WILL DISTRIBUTION									
SIREN de la société intégrée :										5	2	0	4	6	5	5	7	6	
Exercice ouvert le :		0	1	0	1	2	0	2	5	clos le :		3	1	1	2	2	0	2	5
A – RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²															MB				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membres du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou d'une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI									
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO				
TOTAL										MP					MQ				

B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP-SD.

2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES
A LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTERIEURES A
L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-FC-SD

Formulaire obligatoire
(art. 223 A et U du code général des impôts)

2026

Dénomination de la société : WILL DISTRIBUTION

N° SIRET : 5 2 0 4 6 5 5 7 6 0 0 0 2 0

Exercice ouvert le : 01/01/2025

clos le : 31/12/2025

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19% ⁽¹⁾	15%	0%
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 – (2 + 3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou déficit : 2058 A-SD ligne XJ) 6	(268 187)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10	
Réévaluations libres 11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 – (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13	(268 187)

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

SAOIE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat récapitulatif